

ECOLE MATERNELLE GE CLANCIER / AIXE-SUR-VIENNE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 19/03/24

Le second conseil d'école s'est tenu le 19/03/2024 à l'école maternelle G.E CLANCIER d'AIXE-sur-VIENNE.

Ouverture de la séance à 18h.

Présents :

- Mme COZMA (directrice par intérim, enseignante PS), présidente du Conseil d'école
- Mr ARNAUD (Maire de la commune) et Mme CLAVEAU (adjoite aux affaires scolaires)
- Enseignantes : Mme LABIDOIRE (enseignante GS), Mme GADY (enseignante GS), Mme BACH (enseignante PS/MS), Mme LEROUX (enseignante remplaçante MS les mardis, jeudis et vendredis et PS les lundis) et Mme GAILLARD (enseignante PS/MS).
- RPE : Mme HENNION IMBAULT, Mme BOUTY, Mme CORTAY RABOT, Mr TRICAUD, Mme ROUHAUD, Mme DERBORD.
- Mme MAUREAU, ATSEM

Excusés : Mr MUSSON (IEN), Mr FOURNIER (enseignant MS), Mr ROUX (DDEN), Mme LECLERC (psychologue scolaire) Mme GASTRIN (RPE).

1. Evaluation école maternelle

Depuis le dernier conseil d'école, nous avons poursuivi l'autoévaluation avec les différents partenaires des 2 écoles. Nous avons rédigé un rapport destiné au trinôme d'évaluateurs composé de Mme LIRAUD, de Mme FALGUIERES et de Mme RUFINO. Nous avons transmis ce rapport d'autoévaluation le 5 décembre 2023. C'est un rapport unique pour les 2 écoles. Le 19 janvier, le trinôme d'évaluateurs a visité nos 2 écoles et s'est entretenu avec les partenaires. Nous avons reçu un pré rapport de la part des évaluateurs début février. Et le trinôme d'évaluateurs a exposé leurs remarques lors de la soirée du 8 février devant tous les représentants des 2 écoles. 3 axes se dégagent de ce compte rendu :

- Favoriser la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves
- Articuler et coordonner les actions à l'échelle du groupe scolaire dans son ensemble (unicité des projets)
- Poursuivre le travail d'équipe déjà engagé

Ces 3 axes sont identiques aux 2 écoles et constitueront probablement notre avenant au projet d'école. L'avenant devra être voté au 3^{ème} conseil d'école, en juin.

Nous remercions tous les partenaires de leur participation.

2. Avenant au règlement intérieur 2024 (heures d'arrivée) :

L'heure d'arrivée des enfants à l'école maternelle n'est pas toujours respectée. Ce qui nous conduit dans un premier temps à rappeler aux parents que les heures d'arrivée à l'école sont de 8h20 à 8h30 le matin et de 13h15 à 13h25 l'après-midi. **À 8h30 et à 13h25, les parents doivent être partis.**

Des retards au-delà de 8h50 se sont produits à plusieurs reprises avec des arrivées entre 8h50 et 11h15. Tous ces retards, bien qu'occasionnels, génèrent plusieurs problèmes : d'avoir quelqu'un en permanence près du visiophone (ce qui n'est pas le cas à certains horaires), d'avoir un agent disponible (municipal ou enseignant) pour ouvrir, des problèmes de sécurité. L'enfant qui arrive en retard est accueilli par un adulte qui quitte ses fonctions pour ouvrir et conduire l'enfant vers sa classe. Si la classe est sortie, en activité à l'extérieur, cet enfant est accueilli temporairement vers une autre classe. Et enfin, cela peut poser un souci au niveau de la restauration, son repas n'étant pas comptabilisé avant 9h15. C'est pourquoi, je me suis rapprochée de ma hiérarchie pour demander conseil. Si l'instruction est obligatoire, nous devons assurer l'accueil des élèves dans de bonnes conditions. Je me suis rapprochée également de Mme GAYOUT et de Mme DELAGE pour que nous trouvions une solution commune. C'est pourquoi je vous propose de rajouter au règlement intérieur de l'école, un avenant comme suit :

*Un retard **EXCEPTIONNEL** pourra être accordé jusqu'à 8h50. Le parent ne pourra pas accompagner son enfant. L'enfant qui arriverait au-delà de cet horaire (8h50) ne pourra rentrer dans l'enceinte de l'école. Il pourra alors être accueilli de 10h à 10h30, créneau correspondant à la récréation. Aucun enfant ne pourra être accueilli après 10h30 le matin. De même, l'après-midi, l'enfant arrivant en retard pourra être accueilli de 15h à 15h30. Aucun enfant ne pourra être accueilli après 15h30. L'enfant en thérapie hebdomadaire à l'extérieur sera accueilli aux heures connues, déclarées dans la décharge et transmise à l'enseignant et au personnel municipal.*

L'adoption de l'avenant du règlement intérieur de l'école est mise au vote.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

L'avenant du règlement intérieur de l'école a été adopté par l'ensemble des membres du conseil.

L'avenant sera distribué à partir de lundi 25 mars dans tous les cahiers.

3. Préparation de la rentrée 2024 : effectifs, organisation et budget.

Nous avons actuellement 157 élèves et nous prévoyons d'accueillir 164 élèves pour l'année scolaire 2024-2025 : 57 GS, 52 + 1 MS, et 54 PS. Du moins, ce sont les effectifs connus en GS et MS et prévus en PS par rapport aux naissances sur la commune en 2021. Mais, ces effectifs peuvent être revus à la baisse en juin si moins de Petits que prévus ou si déménagements de MS et GS. Mais ces effectifs peuvent être aussi revus à la hausse si de nouvelles inscriptions se présentent dans les 3 niveaux. En outre, la rentrée échelonnée n'étant pas prévue par les textes de l'Education Nationale, nous devons donc accueillir tous les enfants le même jour en PS, sauf si les parents émettent le souhait d'accueillir leur enfant à une date décalée par rapport à la rentrée officielle.

Nous n'avons pas été retenus pour une ouverture de classe. Mais si les effectifs étaient plus importants que prévus, Mme COZMA interpellerait alors Mr MUSSON, IEN, et l'informerait de la situation en juin ; ou Mr DOUBLET informerait Mr MUSSON à la rentrée 2024, si d'autres inscriptions arrivaient pendant l'été.

Nous avons eu une réunion à propos du budget avec l'ensemble des enseignants (maternelle et élémentaire) et Mr ARNAUD. Nous avons évoqué le fait que l'école maternelle connaissait une hausse d'effectifs qu'il faudrait prendre en compte pour certaines lignes budgétaires. Mme COZMA souligne que la ligne budgétaire allouée aux transports sera impactée également car le

nombre d'élèves étant important pour les sorties, il faudra engager un bus et demi si 2 classes sortent ensemble. Actuellement, pour faire sortir les 6 classes avant la fin de l'année scolaire qu'une seule fois, les devis signés sont de 593 €. Nous avons pu proposer à Mr ARNAUD nos doléances par rapport au budget investissement. Mme COZMA souligne qu'elle a apprécié le fait de pouvoir échanger en direct avec le maire car il lui semble que ce moyen de communication est plus favorable que de transmettre simplement un tableau par mail pour entendre les besoins des enseignants, même si elle a conscience que derrière, Monsieur le Maire, a des budgets à respecter. Mme COZMA indique aux parents d'élèves qu'après cette réunion, elle a envoyé les tableaux, fonctionnement et investissement, dans les 2 services qui traitent ces questions. Mr ARNAUD indique que le budget sera voté le 9 avril.

4. Vote de l'organisation de la semaine scolaire pour les 3 prochaines années scolaires

Dans un courrier du 13 novembre 2023, Mme ORLAY, Inspectrice d'Académie, indique qu'il convient d'interroger tous les partenaires de l'école sur l'organisation scolaire et les horaires scolaires et de choisir pour 3 ans cette organisation, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2026-2027. Elle rappelle qu'aucune organisation ne peut prévoir :

- Des demi-journées de plus de 3h30
- Des journées de plus de 6h
- Une pause méridienne inférieure à 1h30
- Un enseignement réparti sur moins de 24h hebdomadaires
- Un enseignement réparti sur moins 8 demi-journées

Ce soir, nous devons choisir entre :

- 9 demi-journées de 5h30 maximum dont le mercredi matin (cadre général)
- 9 demi-journées avec au moins une journée de plus de 5h30 (cadre dérogatoire avec PEDT)
- 8 demi-journées dont 5 matinées (cadre dérogatoire avec PEDT)
- 8 demi-journées (4 jours) comme actuellement (cadre dérogatoire sans PEDT)

Les membres du Conseil d'école sont favorables au maintien de l'organisation actuelle : 8 demi-journées.

L'adoption de l'organisation scolaire et des horaires scolaires est mise au vote.

POUR :14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'organisation scolaire a été adoptée par l'ensemble des membres du conseil.

L'organisation choisie par le conseil d'école est la semaine de 8 demi-journées, de 6h d'enseignement quotidien. Elle rentre donc dans le cadre dérogatoire. Mme COZMA informe les membres du Conseil d'école qu'elle prévient Mr MUSSON, IEN, de la proposition choisie. Elle envoie le PV à Mme DELAGE. La municipalité complète le document et l'envoie aux services de l'Inspection Académique. Puis, cette proposition sera examinée lors d'un conseil départemental de l'EN. Enfin, Mme l'Inspectrice d'Académie communiquera sa décision.

5. Projets et actions pédagogiques

Avant de lister les actions, nous voudrions remercier la Mairie pour l'achat des livres de Noël. Nous savons qu'ils ont beaucoup plu aux enfants. Nous souhaitons également remercier la librairie « Le temps de vivre » avec laquelle nous avons travaillé pour élaborer nos choix. Mme CHANOINE a échangé de nombreux mails avec Mme COZMA pour indiquer si les titres étaient encore disponibles et les quantités. De plus, les enseignants ont opté pour la 1^{ère} fois pour un emballage de développement durable. En effet, les livres, au lieu d'être emballés individuellement dans du papier, étaient mis dans un carton par classe, carton qui lui-même était emballé dans un tissu fourni par l'école à la librairie.

Spectacle « Poursuite Biscuit » : le spectacle a beaucoup plu aux enfants. C'était un spectacle qui reprenait la structure en randonnée et certains personnages du « petit bonhomme de pain d'épice ». C'était un spectacle de qualité. Mais le prix du spectacle est cher.

Goûter de Noël : nous remercions les Bout'en Train pour l'achat des brioches de Noël. Nous remercions la municipalité pour l'achat du lait, du cacao et les agents municipaux qui aident à la distribution du goûter, au nettoyage de la vaisselle et des tables et à l'installation du couvert après notre passage. Nous remercions la municipalité pour l'achat des sapins de Noël.

Je lis, j'élis : 1 fois par période, les enfants se rendent à la bibliothèque municipale pour écouter l'histoire lue par les bibliothécaires. En décembre, Cassandra a proposé la lecture de « l'imagier des sens » avec une veilleuse étoile. En février, Cassandra et Gladys ont lu « nouveau canard » et « le chat d'Achille » et les lectures ont été accompagnées d'un jeu sur les sens.

Intervention de l'auteur - illustrateur Johan LEYNAUD : les élèves de MS des classes de Mmes GAILLARD et BACH et les élèves de GS de Mme GAGY ont rencontré l'auteur illustrateur « Johan LEYNAUD ». Il s'agit de l'auteur de l'album intitulé « Le Chat d'Achille » sélectionné par la bibliothèque départementale dans le cadre de l'opération « Je lis, j'élis ». Cet album avait déjà été présenté et lu aux élèves lors de nos sorties à la bibliothèque municipale.

Les enfants ont d'abord écouté l'auteur leur lire trois de ses albums, « Ma maman arc en ciel, Le chat d'Achille et Dou se couche tout seul ».

Puis, l'auteur a présenté aux enfants des photos de son atelier de dessin sur le tableau numérique. Enfin, il a dessiné devant les enfants plusieurs personnages des albums lus précédemment. Les enfants devaient alors reconnaître et nommer les personnages au fur et à mesure de l'avancée du dessin.

L'auteur-illustrateur a signé sa fresque. Les élèves ont mis en couleur la fresque et enverront une photo à Johan LEYNAUD une fois le travail terminé.

L'équipe enseignante remercie Mme THOMAS, les bibliothécaires et la municipalité pour l'organisation de cette matinée.

Lire et faire lire : Mr GAYOUT (bénévole de l'association) assure la lecture d'album aux GS, une fois par semaine, les mardis, sur la pause méridienne.

Intervention musicale : Siyka CHAULET a poursuivi la découverte des chansons, musiques et instruments d'Afrique et d'Asie pour faire un lien avec notre projet sur les jeux Olympiques. Nous continuons à apprendre des chansons et des rondes dansées pour la chorale prévue le 21 mai au gymnase. Mme CHAULET est actuellement en arrêt. Les enseignants continuent l'apprentissage de l'éducation musicale. Mme CHAULET est remplacée pour les séances d'éveil musical.

La « grande lessive » : elle aura lieu le 21 mars. Le thème est « faire des bulles ».

USEP : Cette année scolaire, quatre classes de PS et de MS participent à trois manifestations sportives proposées par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. L'USEP a pour objectif de faire découvrir un maximum d'activités aux élèves de l'école primaire afin de contribuer à leur développement moteur, leur autonomie, participer à leur ouverture culturelle et à former de vrais "citoyens sportifs".

Les trois rencontres sportives sont :

- Les aventures motrices le vendredi 15 décembre 2023 au gymnase S. CHAZELAS à AIXE.
- Les jeux d'opposition le vendredi 26 janvier 2024 au gymnase S. CHAZELAS à AIXE.
- La rencontre olympique en athlétisme le lundi 13 mai au stade d'Aixe-sur-Vienne ou le vendredi 17 mai à Isle.

Les élèves ont beaucoup apprécié ces rencontres sportives vécues tous ensemble, avec d'autres écoles, en dépensant une belle énergie à chaque fois.

Cette année, ces épreuves sportives sont présentées sous le signe des Jeux Olympiques et Para olympiques 2024. Les enfants découvrent ainsi les symboles des jeux (la flamme, les hymnes, les drapeaux...), les valeurs de l'Olympisme (partage, respect, mixité, amitié...) et les temps forts des jeux (le cortège des délégations, les épreuves, la remise des médailles...).

Un grand merci à la municipalité d'Aixe-sur-Vienne pour leur soutien (lieux mis à la disposition), à Mr CHAMINANT pour les madeleines offertes en janvier et aux parents d'élèves accompagnateurs.

SYDED : un intervenant SYDED est venu dans les classes de GS à propos des déchets. Mme COZMA remarque que la génération d'élèves est investie dans le tri des déchets. Ils ont déjà des « petites connaissances ». L'intervenant leur a présenté de manière active les poubelles, les déchets et ce que devenaient nos déchets après la collecte. Il a apporté deux jeux : un jeu de tri et un jeu de société. Les enfants ont pu jouer aux 2 jeux et ont renforcé leurs connaissances.

Pompiers : Le mardi 13 février, les classes de Grande Section ont bénéficié de l'intervention d'un pompier, venu en uniforme, parler aux enfants des différents services de secours : à quel numéro les contacter et dans quel cas. Il a rappelé aux enfants l'importance de savoir se présenter et dire où on habite précisément s'ils devaient alerter les secours par téléphone. Nous avons ensuite visionné une courte vidéo de sensibilisation aux dangers domestiques.

Liaison CP/GS : Les enseignantes de Grande Section et CP se sont réunies deux fois : pour préparer tout d'abord une sortie en forêt qui n'a pas pu avoir lieu en raison de conditions météorologiques défavorables, ainsi qu'un après-midi "land art" qui a été annulé pour les mêmes raisons. Un échange a également eu lieu au sujet des résultats des évaluations nationales passées par les CP, afin d'ajuster au mieux le travail des GS au regard des compétences qui se sont révélées fragiles chez les élèves.

Les élèves de Grande Section courent sur une petite boucle le mardi 2 avril, lors du cross de l'élémentaire.

Dernièrement, nous avons préparé une rencontre entre CP et GS autour de jeux collectifs traditionnels qui aura lieu le lundi 8 avril matin. Il y aura également des lectures d'albums par les CP qui descendront à la maternelle pour l'occasion par petits groupes.

Enfin, une journée d'immersion est prévue en fin d'année pour les GS. Une visite de l'école élémentaire sera effectuée, ainsi qu'une présentation de chants par les GS, un temps de jeux sportifs partagé et un repas au self.

Récréosciences : Les PS et MS ont eu une intervention sur « la peluchologie » : ils ont trié des peluches par rapport à un critère de tri qu'ils devaient trouver. Les GS de Mme GADY ont eu une intervention « méli-mélo des senteurs » sur les parfums et l'odorat : ils ont écrasé, broyé et réalisé un parfum. Les GS de Mme LABIDOIRE ont écouté l'intervenante sur « la chimie des couleurs » : ils ont fabriqué des couleurs à base d'ingrédients naturels, ils ont réalisé des mélanges avec ces couleurs et ont fait un coloriage.

Piscine : Les élèves de Grande Section vont à la piscine tous les mardis après – midi (séance de 40 min dans l'eau) depuis le mardi 5 mars jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les élèves du :

- GROUPE 1 : Mme Labidoire de 13h40-14h20

- GROUPE 2 : Mme Gady de 14h20-15h00

Chaque groupe est accompagné de 2 parents présents dans l'eau, d'un maître-nageur dédié à la séance, de la maîtresse en relai, d'un maître-nageur en surveillance.

Il s'agit de proposer une première expérience positive de l'eau. Il existe 3 paliers d'acquisition du savoir nager ; nous débutons le Palier 1 : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul. Nous remercions les parents agréés pour leur investissement.

ID : cette intervention est proposée à destination des classes de GS. Lorsque les élèves arrivent à l'ID, la classe est divisée en 2 groupes. L'un, avec l'ATSEM et une intervenante travaille sur des logiciels éducatifs sur tablettes tandis que l'autre groupe travaille sur ordinateur dans la salle avec un autre intervenant, également sur le logiciel « G compris ». Les 2 prochaines dates sont le 11 avril et le 27 juin. Nous remercions les intervenants et apprécions la présence de Clara Rossignol, emploi civique, pour effectuer du travail de traitement de texte dans l'atelier et réinvestir le logiciel « G compris ». Nous remercions les intervenants, César et Laura. L'équipe enseignante apprécie la présence de Clara ROSSIGNOL, emploi civique, pour aider les élèves au traitement de texte sur les ordinateurs disposés dans l'atelier.

Sortie du 7 juin : Mme GADY va emmener ses élèves aux jardins de l'Orme à Solignac. C'est une sortie prévue sur la journée.

Sortie du 13 juin : Mme LABIDOIRE emmènera ses élèves au centre équestre de Séreilhac à la journée également.

Nous remercions les parents d'élèves qui accompagnent les classes en sortie extérieure pour assurer le taux d'encadrement.

6. Coopérative scolaire :

Au 31.10.23, il restait 2043.81 € sur le compte du Crédit Agricole.

CRÉDIT	DÉBIT
Don familles cotisations coopérative scolaire : 20 €	Ingrédients pour anniversaires et petit matériel pour les projets : 175.06 €
Don famille photo espèces : 4 €	Spectacle « Poursuite biscuit » : 982.40 €
Don annuel des Bout'en Train pour spectacles et sorties : 624 €	Inscription USEP : 623.30 €
Don familles participation tombola USEP : 630 €	Facture Photosco : 1793.70 €
Don familles spectacle poursuite biscuit : 147 €	
Virement PHOTOSCO vente photos : 2764 €	
Don famille sorties USEP et récréa sciences : 276.10 €	
TOTAL : 4465.10 €	TOTAL : 3574.46 €

Au 29/02/2024, il restait 2934.45 € sur le compte du Crédit Agricole.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur générosité pour l'achat des photos scolaires : elles ont rapporté 945.10 €. Nous remercions également les Bout'en Train pour leur don et leur investissement lors des manifestations.

7. Actualité de l'amicale scolaire :

Le bilan des manifestations est positif, financier et humain. Les bénéfices s'élèvent à 241 € pour les sapins, 900 € pour le marché de Noël et 450 € pour les chocolats. Les Bout'en Train ont arrêté les commandes de fleurs car peu de demandes. Beaucoup de bénévoles se mobilisent pour aller chercher des lots pour le loto du 24 mars. Le cadeau aux CM2 sera maintenu. La fête des écoles est programmée pour le samedi 15 juin sur le thème des Jeux Olympiques. Beaucoup d'associations sportives participeront. Les Bout'en Train Aixois rappellent qu'ils auront besoin de beaucoup de parents bénévoles pour l'organisation de la fête des écoles en juin et si des parents sont disponibles de se faire connaître sur le WHATS APP ou le FACEBOOK de l'association des Bout'en Train. Ils invitent tous les parents des 2 écoles à venir à l'AG qui aura lieu le vendredi 12 avril à 19h30 à la salle Yves Montand. Lors de cette AG, l'association expliquera les postes de travail en amont, pendant et après la fête des écoles. Elle donnera des détails sur le déroulement et le fonctionnement des Olympiades et des autres activités.

8. Questions diverses des enseignants

Stores dégradés par la grêle en juin 2022 : la municipalité est toujours en attente du rapport d'expertise.

Obstruction des portes vitrées nécessaires pour les PPMS intrusion : Mr ARNAUD indique que l'achat de stores occultants intérieurs est prévu au budget.

Panneaux chiens : Mr ARNAUD informe qu'il va faire le nécessaire rapidement de manière provisoire (sur papier plastifié) puis de manière pérenne avec un panneau solide.

Composteurs : Mme LABIDOIRE souligne que la proximité des composteurs est la cause probable de la présence de mouches dans les locaux, outre le fait qu'ils génèrent de mauvaises odeurs. La municipalité s'engage à trouver une solution mais Mr ARNAUD rappelle qu'il faut tenir compte de la législation en vigueur en matière de biodéchets collectifs. Mme COZMA rajoute qu'elle a eu l'occasion d'informer Mr CEDRO et Mme DELAGE à ce sujet. Mr CEDRO lui a indiqué avoir pris contact avec la communauté de commune pour changer de forme de contenant. Mme COZMA souligne qu'il faut trouver une solution rapidement.

9. Questions des représentants des parents d'élèves

L'utilisation de Toute mon Année est toujours appréciée. Les parents remercient l'équipe pour la diffusion de photos, de publications et des informations pratiques.

Les parents d'élèves remercient la municipalité pour le portique à vélos devant l'école.

Participation des élèves de l'école maternelle à la fête des écoles : aucune classe ne souhaite présenter quelque chose à la fête des écoles. En revanche, vous pourrez voir vos enfants lors d'une petite représentation le 28 juin, dans l'enceinte de notre école.

Pourquoi les remplaçants des enseignants absents diffèrent à chaque fois, induisant beaucoup de changements pour les enfants ? Mme COZMA explique le cheminement d'un remplacement. Tout d'abord, l'enseignant de la classe avertit la cellule remplacement de l'Inspection Académique. La personne en charge de ce service fait l'état des lieux chaque jour : qui est absent sur le secteur ? dans quelles écoles (classe unique, à 2 classes, à plusieurs classes) ? Y a-t-il des formations obligatoires prioritaires ? Quels sont les remplaçants disponibles ce jour-là (certains peuvent être déjà en remplacement, d'autres peuvent être malades, ou d'autres peuvent avoir un enfant malade) ? Et en fonction des possibilités, la personne envoie le remplaçant disponible. C'est pourquoi, il y a eu beaucoup de changement pour la classe de MS. Mais, il faut souligner que la classe de MS n'a pas bénéficié de remplaçant seulement pendant 2 jours.

Fin de séance : 19h45.

Secrétaire de séance : Mme LEROUX, enseignante.